

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Décembre 2021** à 18h15 Salle des Fêtes, 10 Rue Jean Jaurès à Lauwin Planque que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 32

Absents : 5

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 30

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Frédéric DELANNOY - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Alain DUPONT - Christine ERADES - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESETT - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Pascal JUMEAUX suppléant de Salvatore DE CESARE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe DUMONT donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Jean-Claude DESMENEZ donne pouvoir à Yaël CZUPRYNA - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Damien FRENOY donne pouvoir à Claude HEGO - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Maryline LUCAS donne pouvoir à Rodrigue LEBLAN.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Eric MOREAU.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS.

OBJET : CREATION DE LA LIGNE 4 ET MODIFICATION DE LA LIGNE 14 DU RESEAU EVEOLE

Monsieur STRZELECKI indique que l'objectif de la présente note est de valider la proposition de création de la Ligne 4 et la modification de la ligne 14 à compter du Lundi 03 Janvier 2022

-1- Création de la Ligne 4

L'offre de desserte par la Ligne 4 répond aux nouveaux besoins de mobilité naissant tout en intégrant une perspective plus globale d'amélioration de la desserte du territoire par les transports en commun.

1-a / Centres d'intérêts desservis

La Ligne 4 permettra de répondre aux besoins de mobilité suivant :

- Renforcement desserte du CHD et du centre Commercial Auchan
- Reprise de la desserte de l'arrêt Foucault (Sin Le Noble)
- Renforcement de la desserte du Lycée de Sin Le Noble
- Renforcement de la desserte de l'Eco Park et de l'APEI les Papillons Blancs du Douaisis (montée importante et progressive des effectifs sur ce site)
- Desserte des infrastructures communautaires futures (Patinoire, Boulodrome) et renforcement de desserte des infrastructures existantes (Sourcéane)
- Desserte du secteur Résidence d'Aoust / Parc Bertin– La reprise de ce secteur par la Ligne 4 en lieu et place de la ligne 14, permet une connexion directe jusqu'à la Gare de Douai (correspondance à De Gaulle ou Rogerol avec la Ligne 14)
- Desserte de Douai – Place du Barlet, Douai Place de Gaulle et de Douai Gare (1^{ère} liaison rapide Place Du Barlet à Douai- Gare)
- Desserte de Gayant Expo (depuis la gare via le Boulevard de Liège : 1^{ère} liaison Douai Gare – Gayant Expo)
- Desserte et Terminus provisoire à Pôle emploi (création de la desserte du site de Pôle Emploi)

- Le terminus sera ensuite prolongé au futur CFA / parking relais (Secteur Douai La Clochette)

1-b / Détail des arrêt desservis

Communes	Arrêt	Correspondance Lignes
Dechy	Centre Hospitalier	2 - 12 - 13 - 20 - 21
	ZAC	2 - 12 - 13 - 20 - 21
Sin Le Noble	Centre Commercial	2 - 12 - 13
	La Couronne	2 - 12 - 13
	Commerces	2 - 12 - 13
	Foucault	13
	Lycée Arthuer Rimbaud	2 - 12 - 13 - 20 - 21
	Ecoparck de Raquet	2 - 12 - 13
	Boulodrome	
Douai	Le Raquet	2 - 20 - 21
	Eglise du Raquet	2 - 20 - 21
	Résidence d'Aoust	
	Paul Henin	
	Glacis	
	Place du Barlet	Binbin
	Place De Gaulle	A - 2 - 3 - 5 - 6 - 7 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 20 - 21 - 856 - 857
	Gare	A - 2 - Réseau SNCF
	Gayant Expo	3 - 7 - 13 - 16 - 856 - 857
	Fauré (Pôle Emploi)	
	CFA/Parking Relais	

1-c / Dimensionnement et impact financier de la Ligne 4

La longueur de la Ligne sera de 9,784 Kms dans le sens CHD vers Pôle Emploi (sens aller) et de 10,587 Kms dans le sens retour.

Le temps de trajet est en moyenne de 33 minutes (varie en fonction des sens et des horaires).

Du Lundi au Vendredi en période scolaire :

La Ligne 4 sera exploitée avec 2 véhicules avec un intervalle moyen est de 45 minutes entre chaque passage. (Fiches horaires jointes)

Ce dimensionnement implique la présence de 4 conducteurs ou conductrices journalièrement pour un temps de travail 27 heures 37 minutes qui réaliseront journalièrement 376,312 kilomètres commerciaux.

Il y aura quotidiennement, 19 courses dans le sens aller (CHD vers Pôle Emploi) et 18 dans le sens retour.

Le samedi scolaire et les périodes de vacances scolaires :

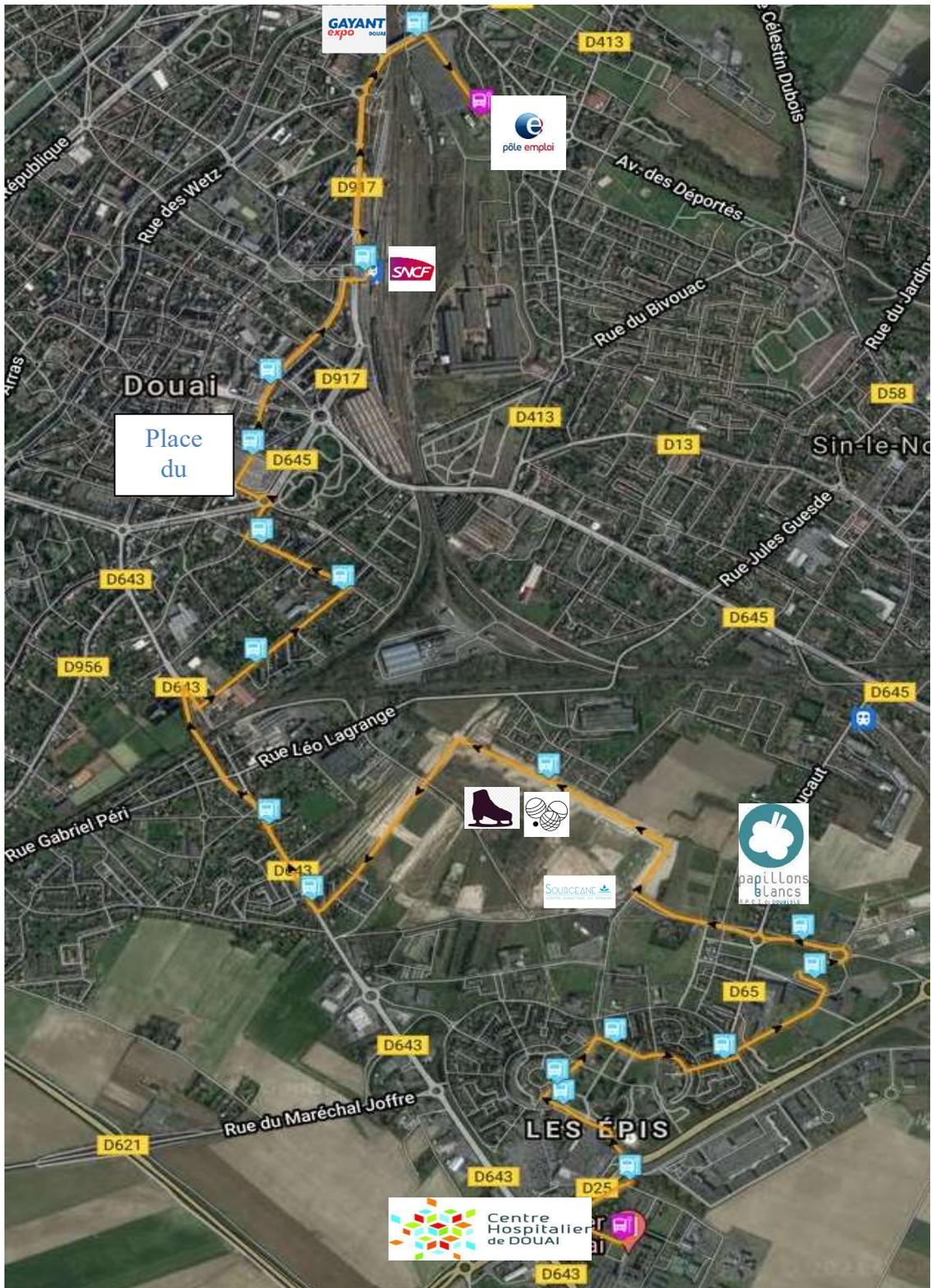
La Ligne 4 sera exploitée avec 1 véhicule avec un intervalle moyen est de 1 heure 30 minutes entre chaque passage, jusque 13H20. Le second véhicule n'est injecté que l'après-midi, ramenant l'intervalle moyen à 45 minutes. (Fiches horaires jointes)

Ce dimensionnement implique la présence de 3 conducteurs ou conductrices journalièrement pour un temps de travail 20 heures 59 minutes qui réaliseront journalièrement 285,082 kilomètres commerciaux.

Il y aura quotidiennement, 14 courses réalisées dans chaque sens.

L'offre commerciale annuelle (base calendrier 2022) sera de 102 345 Kilomètres annuels pour plus de 6 842 heures de travail.

Le coût annuel d'exploitation de la Ligne 4 est estimé à 495 500 €.



-2- Modification de la Ligne 14

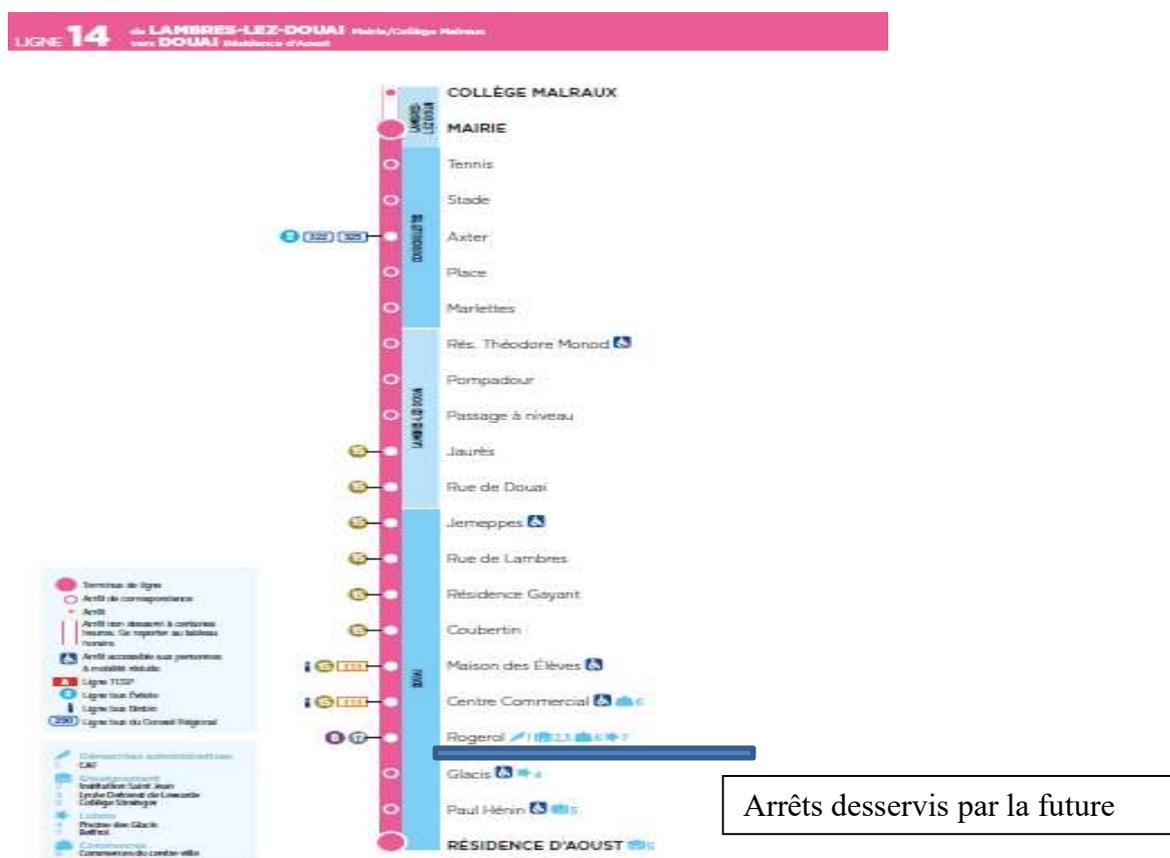
Actuellement, la Ligne 14 est une ligne qui réalise un trajet partant de Lambres Lez Douai - Mairie pour réaliser son Terminus à Douai – Résidence D’Aoust

Cette Ligne a été modifiée en septembre 2019 afin d’intégrer la desserte de Courchelettes dans le cadre de la reprise de l’exploitation par Eveole de ce qui était jusqu’alors réalisé par la région.

La ligne 14 ne dessert qu’un seul arrêt à proximité du centre-ville (De Gaulle ou Rogerol (face à la CAF) en fonction du sens) puis s’écarte immédiatement du centre soit en repartant vers les Résidences Gayant de Douai via la rue de Paris, soit en rejoignant le quartier de Douai qui se situe derrière le Parc Bertin (jusque Résidence d’Aoust) via la porte de Valenciennes.

Les usagers de la Ligne 14, qu’ils proviennent des communes de Lambres Lez Douai, Courchelettes, Douai (Secteur Résidence Gayant) dans un sens, ou de Douai secteur Résidence D’Aoust dans l’autre sens, sont obligés de réaliser une correspondance à Douai De Gaulle si leur besoin de mobilité est de se rapprocher de la gare, des établissements scolaires (Chatelet, Corot, Deforest de Lewarde) ou encore de certains centres administratifs (Sécurité sociale, etc...).

2-a : Points d’arrêts actuels de la Ligne 14 :



2-b : Proposition de modification de la Ligne 14

La proposition de variante de la Ligne 14 s'inscrit dans le cadre de la continuité de la proposition précédente, en ce que la future Ligne 4 prendrait en charge une partie de la desserte de cette Ligne (secteur de Douai derrière le parc Bertin : Arrêts Glacis, Paul Henin et Résidences d'Aoust).

En cela, l'itinéraire de la Ligne 14 demeurerait, depuis Lambres Lez Douai identique jusqu'à la Place De Gaulle (qui serait alors desservie dans les deux sens / plus de desserte à l'arrêt Rogerol), puis il serait prolongé pour desservir les arrêts Place Carnot, Malvaux, Pont d'Ocre (plus desservi par la Ligne 2 depuis passage par voie TCSP) et la Cité Technique à Douai.

Dans le secteur de Lambres-Lez-Douai, la Ligne 14 desservirait à chaque course le collège Malraux ainsi que la Clinique Saint amé, qui est actuellement desservie exclusivement par la Ligne 15.



2-c / Impact des modifications

Les modifications de la Ligne 14 n'entraînent aucune modification sur les moyens engagés tant matériels que humains

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 10 Novembre 2021.

Avis favorable du Comité des Partenaires lors de la séance du 19 Novembre 2021.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la proposition de création de la ligne 4 et la modification de la ligne 14 à compter du lundi 03 janvier 2022.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la proposition de création de la ligne 4 et la modification de la ligne 14 à compter du lundi 03 janvier 2022.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Yaël CZUPRYNA